



Maureilhan, le 30 août 2021

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

COMPTE-RENDU DU 17 JUIN 2021

Etaient présents : M. Alain CARALP Président de la Communauté de communes La Domitienne, M. Yves BOUCABELLE membre titulaire commune de Nissan-lez-Ensérune, M. Pascal MILAZZO PANIS GIHP- LR OCCITANIE, M. Robert JARDI Fédération des aveugles de France LR), M. Michel DOUARD responsable du Comité de liaison des associations handicapées du biterrois et vice-président du GIHP, M. Guy MARTIN représentant APF France Handicap, Mme. Véronique BESSEDE secrétaire Association PARTAGE, M. Stéphane GUISET ACCEO, Mme Claude BLAHO PONCE responsable de la mission Accessibilité Tourisme Handicap / ADT de l'Hérault, Mme Brigitte SOULIER en Visio, Mme Hélène CARLES Jeune Chambre Economique Béziers-Piémont Littoral, Mme Esther MARTCHILI Directrice du pôle population et qualité de vie, Mme Catherine JACOB Chargée de mission accessibilité, Mme Diane MARQUIER Responsable ADS et Fodil KOUIDER Chargé de Développement de l'Action Sociale et Solidaire Communauté de communes La Domitienne

Excusés : Mme Gabrièle HENRY Vice-présidente du CD34 déléguée à la solidarité handicap, Mme Alexandra JANSE Association sport adapté du biterrois, M. Jean-Philippe JUAN Commune de Maraussan, Mme Cathy PEIRO Commune de Maraussan, M. Patrick TREMOULET Commune de Nisan-lez-Ensérune, Mme Cathy LIMORTE Commune de Vendres, Mme Mélanie SEGHIRI JCE Béziers-Piémont-Littoral, Mme Cecile LEGRIX GIHP- LR OCCITANIE, M. Jean Marie FOURNEL Responsable local APF France Handicap, Mme. Paulette MARFAING Présidente Amicale des Sourds et Malentendants, M. Stéphane DIEU DGS Communauté de communes La Domitienne.

Alain CARALP, Président de la Commission, accueille les membres, décline l'absence des membres excusés et invite tous les participants à se présenter.

Le rapport annuel de la CIA 2019 est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité et sera présenté au prochain Conseil communautaire du 6 juillet et publié sur le site Internet de la Domitienne.

Présentation d'un bilan de l'aide et de l'accompagnement à la mobilité déployée par le GIHP

M. MILAZZO fait un point sur l'adhésion des membres, et notamment sur la ventilation du nombre d'inscrits par commune soit un total de 23 adhérents actuellement enregistrés.

Les déplacements concernent en grande partie, les transports de la vie quotidienne à 64 %, pour 37 % le transport médicalisé (CPAM). Il est précisé par type de handicap que le transport concerne pour 36 % les personnes ayant un handicap moteur, 48 % les personnes ayant un handicap visuel et 15 % les personnes semi-valides.

La relance d'une communication est proposée, elle se fera auprès des prescripteurs (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) et par le biais de tous les supports externes et internes dont dispose la Domitienne (presse, bulletins municipaux, le magazine, réseaux sociaux, flyers), voire par l'envoi d'un courrier ou courriel.

Le Président propose de toucher tous les professionnels (hébergeurs, restaurateurs).

M. MILAZZO évoque le service complémentaire du « Centre 34 » qui propose le même service d'accompagnement des personnes que le GIHP à l'échelon départemental, mais qui faute de moyen ne peut répondre intégralement à la demande.

Point d'étape du projet « Destination pour tous » sur la commune de Colombiers et de Lespignan

Mme Claude BLAHO PONCE et Mme Catherine JACOB rappellent, à l'appui d'un PowerPoint qui sera joint au procès-verbal, le contexte de la démarche, les niveaux de la marque, la gouvernance du projet ainsi que la labellisation obtenue.

La création d'un plan Facile à lire et à Comprendre ainsi que des documents d'informations ont été produits par une stagiaire qui a été accueillie dans le courant de l'année 2020. Il s'agit d'un contenu et non d'une mise en forme qui reste à faire, notamment par l'Office de Tourisme la Domitienne.

Pour information, le bateau le Colombiers détenteur du Label Tourisme et Handicap (4 handicaps) a déposé le bilan, suite aux difficultés inhérentes à la crise sanitaire. Il est actuellement en vente.

L'offre sport-loisir-détente de la Destination apparaît encore réduite. Cependant, M. Robert JARDI nous informe qu'il a emprunté un sentier, en tandem, de Nissan-lez-Ensérune à Vendres et qu'hormis deux passages difficiles celle-ci lui a semblé accessible et agréable.

Une feuille de route concernant la démarche de progrès « Destination pour tous » a été finalisée afin d'améliorer de façon globale l'offre de séjour et de loisirs, un point sera réalisé à la rentrée avec l'OT de La Domitienne.

Point d'étape du projet « Opération Grand Site de France » (OGS)

Mme Catherine JACOB rappelle le contexte de la démarche, le niveau de la marque « Grand Site de France », la gouvernance du projet, l'actualité et les perspectives. Elle met l'accent sur la forte implication des collectivités dans le projet et précise que celle-ci et la forme associative de la structure permettent un gain de temps important dans le délai d'avancement des travaux d'études. Elle souligne que chaque cahier des charges contient une obligation sur le thème de l'accessibilité handicap.

Présentation par M. GUISET ACCEO de la solution d'accessibilité des services téléphoniques aux personnes sourdes ou malentendantes.

Une traduction simultanée écrite et visuelle va être mise en place par la Communauté afin de les rendre accessibles aux personnes sourdes, malentendantes, sourds aveugles et aphasiques.

En effet, quel que soit l'opérateur, lesdites personnes pourront accéder à une offre de téléphonie fixe ou mobile incluant un service de traduction simultanée écrite et visuelle pour les appels émis et reçus.

Il présente l'application d'accessibilité via un exemple sur la langue des signes ou par une traduction simultanée de la voix en texte. La proposition commerciale prévoit un déploiement sur tous les ERP de la Communauté. Elle donne le libre choix aux communes d'y adhérer. Elle est facturée sous la forme d'un abonnement annuel avec un engagement sur trois ans. Catherine JACOB précise que le devis réalisé en 2018 ne prenait pas en compte certaines fonctionnalités qui sont présentées pendant la réunion. Le tarif devra donc être revu et confirmé. Une formation lors de la mise en service sera dispensée auprès des agents, plus précisément ceux qui sont à l'accueil téléphonique.

Questions diverses

Un débat technique relatif à l'accessibilité du Port Départemental du Chichoulet et de l'Oppidum d'Ensérune est initié par M. Guy MARTIN. Il précise un certain nombre de points techniques à corriger sur ces sites, notamment l'arrêt de bus de la ligne 652-653 situé au port. Il évoque la nécessaire mise en œuvre de dispositifs de type bandes de guidage indispensables pour la prévention des risques importants de chute pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Le Président rappelle que la Communauté est délégataire de service sur ce port départemental et que dans ce cadre les travaux incombent au maître d'ouvrage, c'est-à-dire le Département et Hérault Transport. Il propose que dès que des constats sont établis, que ces derniers soient transmis aux services de la Domitienne afin d'apporter les réponses nécessaires le plus rapidement possible.

M. Guy MARTIN annonce sa démission de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

Mme Esther MARTCHILI remercie M. Guy Martin pour son exigence et salue la forte implication de Michel DOUARD ; en effet, ces derniers ont permis au territoire de la Domitienne, depuis une dizaine d'années, d'enregistrer des avancées notables en faveur d'une accessibilité durable pour tous.

Elle aborde aussi la complexité de trouver des contenus de formations adaptés à la connaissance des normes règlementaires et techniques liées au handicap et de façon plus générale à l'accessibilité. Mme Claude BLAHO PONCE propose de se rapprocher du CDG pour impulser la création d'un cursus de formation adapté à ces nouveaux métiers.

Le Président lève la séance à 16h25 en remerciant les membres de la commission ainsi que tous les intervenants pour leur participation active.